

84-85 : VIRAGE ?

La fin de l'année 83-84 et la période de la rentrée ont été fertiles en textes et directives publiés par le Ministère de l'Éducation Nationale en direction des écoles.

Il y a d'abord eu le rapport « consultation réflexion nationale sur l'école » qui a déjà été évoqué dans ces colonnes, puis la note de service « Actions consécutives au rapport sur la consultation nationale sur l'école » (B.O. n° 23), la « circulaire de prérentrée de septembre » (B.O. n° 29) et les « instructions sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'école élémentaire » (B.O. n° 26).

Nous ne retiendrons ici que les trois premiers textes, le quatrième étant de nature différente et nécessitant une analyse particulière.

Ces trois premiers textes, parus dans les dernières semaines du Ministère Savary sont importants, car on y trouve à la fois un point sur l'école en 83 et une stratégie de modernisation pour les années 84 et suivantes. Après avoir pratiqué une politique de rénovation au coup par coup dont les meilleurs exemples sont les P.A.E. et les Z.E.P., le Ministère semble vouloir amorcer un visage d'ensemble de la « grande maison ».

Ainsi, dans chaque école, on va avoir à présenter le rapport cité plus haut à tous les partenaires du système éducatif. On va ensuite devoir entreprendre des actions pour « étendre et accélérer la rénovation de l'école » en utilisant les propositions faites dans la circulaire et la note de service. Quel est donc le but visé pour l'ensemble de ces dispositions ?

Le choix d'une ligne d'action doit entraîner une réflexion des enseignants et de leurs partenaires sur ce que doit devenir la profession dans la perspective de la société des années 2000. Il doit amener une insertion de l'école dans son tissu social propre. L'école va communiquer avec cet extérieur qui est son milieu de vie.

Les parents d'élèves vont avoir le droit de s'exprimer, même sur le terrain pédagogique, lieu où ils ne pouvaient jusqu'à s'aventurer que si les enseignants le voulaient bien.

Les collectivités locales, de plus en plus engagées, économiquement, dans la vie de l'école, sont en train d'acquiescer, de fait, un pouvoir pédagogique avec lequel, de bon ou de mauvais gré, il faudra bien compter.

Ne devront pas être oubliés dans la remise en place de cette action, les animateurs culturels et sportifs de l'environnement immédiat, les responsables de la vie associative locale, le personnel de service de l'école dont la fonction doit être valorisée pour qu'il joue pleinement son rôle éducatif.

Et les enfants enfin. Dans ces actions qui les concernent au premier chef ne risquent-ils pas d'être des partenaires oubliés ? Pourtant, c'est eux que l'école doit prendre en compte, non comme des êtres abstraits, mais tels qu'ils sont, avec leur famille, leur milieu social, leurs problèmes personnels, leur cadre de vie, etc.

En tant que mouvement pédagogique militant pour le renouveau de l'école, nous considérons que ces circulaires sont un événement important. Nous notons en particulier que diverses actions proposées correspondent à des lignes de travail sur lesquelles nous sommes depuis longtemps : « travailler de manière autonome », « assurer les échanges entre l'école et son milieu », « travailler en équipe », « faire fonctionner des classes à plusieurs niveaux », etc.

Selon le rapport de la Commission Nationale sur l'École, 65 % de celles-ci ont participé à la consultation de 1983. C'est une mesure de la popularité de cette démarche chez les enseignants. Les textes de 1984 impliquent un engagement beaucoup plus important. Notre activité de militants de base nous a permis de constater qu'ils n'étaient pas parmi les mieux reçus. « Nouveau gadget », « texte indigeste », « notre profession est déjà assez difficile » sont des expressions entendues souvent pour les juger. Nous n'ignorons pas que la formation initiale des instituteurs a été allongée. Nous constatons aussi que la formation permanente, après avoir, durant de longues années semblé inefficace, commence aujourd'hui à porter des fruits.

Il est nécessaire que les enseignants prennent conscience que leur profession, comme toutes les autres, doit, aujourd'hui, évoluer. La recherche pédagogique n'est pas un vain mot. Elle doit avoir des retombées pratiques. Des technologies nouvelles, pour reprendre une expression à la mode, voient le jour en laboratoire. Encore faut-il qu'elles soient appliquées. Le corps enseignant doit devenir perméable à l'innovation.

Depuis 1981, le Ministère de l'Éducation Nationale a tenté de faire changer l'école par touches successives, en s'appuyant sur les éléments les plus vivants de l'institution. Il n'y a pas de doute que cette stratégie a porté des fruits. Aujourd'hui, il tente une opération beaucoup plus vaste. Il affronte ainsi toutes les résistances, intérieures et extérieures. La réussite, en quantité et en qualité, ne peut que s'étaler dans le temps. Il devra donner des moyens matériels et humains et faire appel à toutes les forces novatrices pour obtenir un tout petit changement de cap.

Roger Mercier
Comité Directeur de l'I.C.E.M.